



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Rés
a
Mon
be

18126277

DÉPOSÉ AU GREFFE LE

06-08-2018

Greffe

TRIBUNAL DE COMMERCE

DU HAINAUT-DIVISION TOURNAI

N° d'entreprise : 0458207214

Dénomination

(en entier) : **MANASOC**

Forme juridique : Société privée à Responsabilité Limitée

Siège : Drève Gustave Fache, 5 - 7700 MOUSCRON

Objet de l'acte : TRANSFERT DU SIEGE - DEMISSION ET NOMINATION DE GERANT

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL MANASOC s'est réunie le 1^{er} août 2018 et a pris les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée prend acte, à compter de ce jour, de la démission de leurs fonctions de gérants de Madame Aurélie DEKEGELEER, de Monsieur Carol COTTEGNIE.

Décharge éventuelle leur sera donnée de leur mandat lors de la prochaine assemblée générale annuelle ordinaire.

Sont nommés en qualité de nouveaux gérants à compter de ce jour :

1) La SPRL IMMOBILIERE SAINT ANTOINE à Marquain, rue de la Grande Couture 2 - (BCE 0454.255.948)

Dont le représentant permanent est Monsieur Edouard JACMIN.

2) La SPRL SOCIETE DE PARTICIPATION NOTARIALE GAETAN QUENON, à Rumillies rue du Druguet, 2 - (BCE 0898.247.615)

Dont le représentant permanent est Monsieur Gaëtan QUENON,

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante :

Rue de la Grande Couture, 2
7522 TOURNAI (Marquain)

Et ce à dater du 6 juin 2018

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

(signé) Pour la SPRL IMMOBILIERE SAINT-ANTOINE, gérante,
représentée par Mr Edouard JACMIN, gérant.

Déposé en même temps : copie de l'AGE du 01/08/2018

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/08/2018 - Annexes du Moniteur belge